

2024

Rapport financier

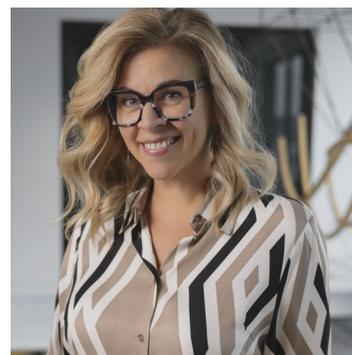


Mot du préfet et de la directrice générale

Le rapport financier 2024 et le rapport de l'auditeur externe, signés par Blanchette Vachon S.E.N.C.R.L., ont été déposés au conseil des maires le mardi 20 mai 2025.

Ce dernier certifie que, à l'exception de l'application au 1^{er} janvier 2024 du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la MRC de La Nouvelle-Beauce au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La MRC de La Nouvelle-Beauce a terminé l'exercice financier 2024 avec des revenus de fonctionnement de 12 995 848 \$, des charges de 12 483 100 \$ et des éléments de consolidation aux fins fiscales de + 844 940 \$ \$, pour un excédent de fonctionnement de 1 357 688 \$. Cet excédent s'explique par :



• Des revenus d'intérêts en raison de subventions importantes reçues d'avance et d'un taux d'intérêt plus avantageux.	336 000 \$
• Des postes vacants pendant une période de l'année (congé parental et maladie, mouvement de personnel et embauche prévue non réalisée).	292 000 \$
• Un excédent en transport adapté lié principalement à une bonification de la subvention et à une augmentation de l'achalandage.	118 000 \$
• Une facturation spéciale pour l'enfouissement des boues municipales à notre lieu d'enfouissement technique.	197 000 \$
• Des coûts évités à notre lieu d'enfouissement technique (mise à l'arrêt de la station de traitement de lixiviat pour la période hivernale et aucun recouvrement final n'a été réalisé).	314 000 \$
• Réserve non utilisée (Centre administratif régional et Véloroute de Dorchester).	40 000 \$
• Un excédent à notre service de mandataire de la Société de l'assurance automobile du Québec (revenus supplémentaires encaissés en raison d'un fort achalandage).	35 000 \$
• Des nouvelles subventions ponctuelles non prévues.	26 000 \$

De cet excédent, la MRC de La Nouvelle-Beauce a affecté un total de 826 616 \$ principalement pour trois de ses activités, soit l'aménagement (Plan climat et Schéma d'aménagement), la gestion des matières résiduelles (Centre de tri) et le service de mandataire de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).



Activités d'investissement

La MRC a acquis et construit pour 2 150 835 \$ d'immobilisation au cours de l'année. Ces acquisitions se détaillent comme suit :

Construction d'un lien cyclable (Véloroute de Dorchester) entre la Véloroute de la Chaudière et la Cycloroute de Bellechasse	195 196 \$
Construction d'une plateforme de compostage et d'un centre de tri robotisé (honoraires professionnels et acquisition d'équipement)	1 719 684 \$
Construction d'un stationnement incitatif à la Ville de Sainte-Marie	173 341 \$
Informatique et équipement de bureau (tablettes, système domotique, logiciel et autres)	35 727 \$
Équipement et machineries	26 887 \$



